

GRAINS DE SAGESSE

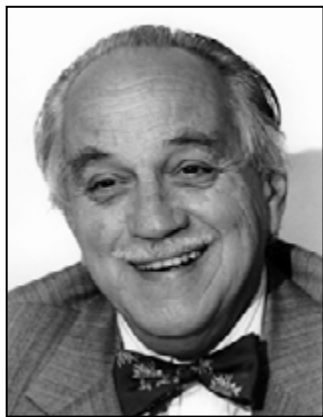
BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS RETRAITÉS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Université 
de Montréal

Les anciens sous leur baobab ont renoncé à faire la guerre, à participer aux grandes chasses ou à danser des nuits complètes au son des tambours. Ils se souviennent, racontent, donnent leur avis et distribuent leur sagesse par petits grains.
Il nous semble que cela nous convient bien.

ÉTÉ 2003 NUMÉRO 6

	page
Chronique de l'Université	
Jacques St-Pierre	2
L'archéologie en Israël	
Guy Couturier	4
La part de l'autre	
Jean Cléo Godin	5
Les archives ça nous regarde	
Lionel Vallée	6



Tout organisme vivant, dans le cours de son existence, traverse des périodes où se manifestent tour à tour - quoique souvent en concomi-

tance - une croissance différenciée de ses composantes, une adaptation dynamique aux conditions environnantes et une consolidation de ses activités. Au cours de chacune de ces périodes, et tout en tablant sur la réserve de ses forces vives, il s'emploie à détecter et à utiliser les éléments susceptibles de lui permettre de s'épanouir dans la niche qui est la sienne.

Une comparaison de l'évolution (récente ou prospective) de l'Université de Montréal avec celle d'un organisme vivant - façon singulière, peut-être, de procéder - véhicule un nombre suffisant d'heureux rapprochements pour qu'il me semble utile de l'exploiter. Au surplus, une telle démarche effectuée avant le début de la prochaine année universitaire ne peut être qu'instructive. Qu'en est-il?

À première vue, en ce printemps 2003, le bilan de santé de l'Université dans son ensemble est impressionnant. Voyons de plus près. Après avoir traversé des périodes de financement difficiles marquées par un ralentissement certain de la croissance des effectifs étudiants et par la mise à la retraite de plusieurs centaines de professeurs, de cadres et d'employés de soutien, l'Université a réussi à inverser l'allure de ces phénomènes grâce à la mise en œuvre d'un audacieux plan de relance.

À telle enseigne, la croissance est revenue.

L'impressionnant rythme de croissance des effectifs étudiants, lequel se maintient à ce jour, a permis un assainissement de la situation financière de l'établissement via les retombées des contrats de performance passés avec le ministre de l'Éducation. Cette période de croissance rapide n'a pas été sans connaître les ajustements - parfois pénibles - qui ne manquent pas de l'accompagner. Par exemple, il n'a pas été possible de procéder aussi rapidement que prévu au recrutement du corps professoral requis. D'ailleurs, la situation perdure avec d'autant plus d'acuité que s'amenuise le bassin des personnes qualifiées disponibles. Il y a déséquilibre certes entre les besoins de la clientèle étudiante et l'ampleur des effectifs professoraux: le malaise est aisément détectable.

La fonction recherche, en pleine progression depuis quelques années, a été singulièrement alimentée par la création de nombreuses chaires dont, notamment, les chaires de recherche du Canada. La notoriété des chercheurs de l'Université de même que les conditions particulières que l'établissement accorde à ses organismes de recherche ont fait en sorte que plus de 80 chaires ont vu le jour dont près d'une cinquantaine via le programme canadien. La vie en symbiose des éléments du corps professoral et de ceux qu'amène la mise en place des chaires s'avère plus laborieuse que prévu. Des ajustements devront être aménagés avant que ne se manifestent les signes avant-coureurs du phénomène de rejet.

Le dynamisme de chacun de ces deux facteurs de croissance et l'augmentation des effectifs qui en a résulté n'ont pas manqué de taxer lourdement la fonction responsable des «locaux et services connexes». Allégoriquement, les bras ont crû plus rapidement que les jambes et l'organisme est devenu trop développé pour

les vêtements qui le couvrent! Comme il se doit, des mesures pour corriger cette situation ont été prises notamment par la mise en chantier de nouveaux édifices destinés à satisfaire les besoins identifiés et par la réaffectation d'espaces à l'intention des fonctions internes. L'ampleur des travaux en cours découle en grande partie du succès que remporte la campagne de financement «un monde de projets» (plus de 195M\$ amassés à ce jour) et de la remarquable générosité de quelques mécènes. Depuis l'automne 2002, une partie du campus est devenue un important chantier de construction où camions et bétonnières alimentent les grues dressées au beau milieu des excavations pratiquées par les «chenillées» de tout genre. Dans peu de temps, d'ici 2004 disons, les structures érigées s'habilleront et s'aménageront de façon à bien abriter les activités projetées. Et dans le brouhaha, le pavillon «temporaire» dit de l'administration aura été éliminé !

Difficultés et malaises

À première vue, on pourrait croire que la pénurie d'espaces disparaîtra d'ici peu. Et pourtant! La situation, dans l'immédiat, est à ce point préoccupante que la direction se doit d'envisager des solutions à court terme. Il s'agit d'une affaire à suivre!

Le constat d'un état de santé fort encourageant doit cependant prendre en compte les sérieux malaises qui ébranlent un des secteurs du personnel de soutien. La grève, déclenchée le 28 février dernier par le syndicat SCFP, section 1244 qui représente le «personnel de bureau et y associé», a perturbé significativement le fonctionnement de l'Université; à titre d'exemples, la cérémonie traditionnelle de la Collation solennelle des grades du mois de mai a dû être reportée à l'automne et l'inscription des étudiants du premier cycle a été sérieusement ralentie. Le retour au travail, commencé le 20 mai, devrait permettre à l'établissement de retrouver le rythme normal de ses activités.

Les incertitudes relatives aux modalités selon lesquelles s'établira la subvention d'équilibre que l'État verse à l'Université sont certes préoccupantes. Par exemple, il reste à voir comment, et selon quel échéancier, s'enclenchera la deuxième phase du plan de réinvestissement dans les universités. La révision de la formule de financement de même que celle des facteurs associées aux frais indirects de la recherche constituent des éléments additionnels d'incertitude que la planification des activités du prochain exercice doit prendre en compte.

Et les besoins de certains secteurs clés-notamment celui des infrastructures-continuent d'être criants. À telle enseigne, le sous-financement de l'entretien des biens physiques de l'Université (besoins qui se chiffrent à plus de 39\$M) est à ce point tragique que l'Université a dû se résoudre à financer elle-même - via les emprunts appropriés - les travaux les plus urgents et cela à hauteur de 29\$M.

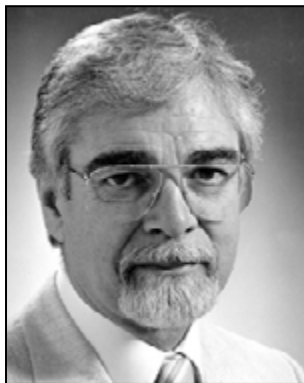
En bref

L'organisme est en bonne santé. Sa croissance dans les secteurs vitaux semble assurée et des moyens sont pris pour que s'harmonisent les facteurs en cause. Mais une question demeure: cet organisme recevra-t-il les ressources requises pour qu'il puisse continuer de jouer le rôle que la société lui a confié? Reste à voir. Ici plus que jamais l'espoir est de mise. N'en voit-on pas un signe encourageant dans la préparation des fêtes qui marqueront, dès l'automne prochain, le 125e anniversaire de la création de l'Université de Montréal connue jusqu'en 1920 comme succursale de l'Université Laval!

Jacques St-Pierre

L'ARCHÉOLOGIE EN ISRAËL

L'Égypte, la Mésopotamie et la Grèce ont commencé à sortir de leurs ruines au 19^e siècle, grâce aux révélations de l'archéologie naissante. En 1890, un jeune père dominicain, Marie-Joseph Lagrange, fonde la célèbre École biblique de Jérusalem. Son intuition première repose sur la nécessité de rallier entre eux « documents et monuments », - comme il se plaisait à le répéter souvent - pour une saine et pleine intelligence de toute civilisation ancienne. Si les fruits d'un tel lien furent éblouissants pour l'histoire des grecs et des orientaux, le Père Lagrange ne voyait aucune raison pour qu'il n'en soit pas ainsi pour l'ancien Israël, auteur de notre Bible: le «document» le plus volumineux et diversifié de toute l'Antiquité. C'est bien à cette époque, vers la fin du 19^e siècle, que les fouilles archéologiques de Palestine prennent leur essor.



Au cours de l'été, du 7 juin au 2 novembre, une exposition en provenance du musée archéologique d'Israël à Jérusalem s'installera au Musée de Pointe-à-Callière. Grâce à son lot d'objets dont le nombre dépasse la centaine, il nous sera donné de pouvoir vérifier directement l'intuition du Père Lagrange. Il est déjà acquis, comme il se doit, que ma disponibilité pour des visites commentées vous sera offerte avec beaucoup d'enthousiasme. Après avoir été informé du catalogue complet de l'exposition, qui a pour titre: « Du roi David aux manuscrits de la mer Morte », voici quelques points d'intérêt majeur qui justifient une telle visite.

Évidemment, l'histoire comme telle y gagnera en lumière, grâce surtout aux inscriptions anciennes. La plus importante, qui ne fut découverte qu'en 1993, est l'objet de centaines d'études: il s'agit d'une inscription en araméen, du 9^e siècle av. J.-C., trouvé à Dan, à la frontière Nord du Royaume d'Israël. Bien qu'incomplète, elle nous permet de pousser encore plus loin notre compréhension de l'Ancien Testament en tant que document historique, non sans provoquer quelques

surprises. Les institutions religieuses de l'ancien Israël comme temples, sacrifices et mobilier culturel deviendront plus significatives grâce à des objets concrets qui les servaient, ou à des représentations iconographiques. Même l'histoire de l'architecture des temples et palais y recevra sa part de lumière. La vie quotidienne, c'est inévitable, sera bien présente à travers la céramique, les ustensiles, et, pour ces dames, les bijoux.

L'épigraphie, science du déchiffrement des inscriptions, occupera une place de choix, et à juste titre. En plus de quelques beaux exemples de sceaux personnels, dont celui de la reine Jézabel, pourfendue par le prophète Elie, on y verra quelques exemples de lettres officielles, des monnaies anciennes, dont un trésor de magnifiques pièces en argent de l'époque hellénistique. Surtout, on a accepté que trois manuscrits de la mer Morte soient inclus dans l'exposition, et non des moindres: la « Règle de la communauté », la « Guerre des fils de lumière et des fils des ténèbres » et un des manuscrits du prophète Isaïe. Comme on le sait, ces textes de la mer Morte sont les éléments les plus importants pour l'histoire de la transmission de la Bible hébraïque et de l'origine de l'Église chrétienne. Ils demeurent une des grandes découvertes du 20^e siècle, et j'y ajouterais bien volontiers l'inscription de Dan!

Le Judaïsme y reçoit aussi sa juste place par la présence de beaux ossuaires, dont celui d'un fils de Caïphe (?), des reliefs et des mosaïques représentant des symboles juifs bien connus.

Puisse cette très brève évocation de «trésors» archéologiques, fort utiles pour comprendre l'Ancien et le Nouveau Testament et qui sont toujours la source première d'une grande partie de notre culture en son intégralité, exciter notre curiosité et, éventuellement, intensifier notre admiration pour ce travail du fouilleur et de l'historien.

Guy Couturier

LA PART DE L'AUTRE

La part de l'autre, c'est un roman d'Éric-Emmanuel Schmitt publié chez Albin Michel en 2001. L'auteur est parti d'un fait divers, véridique paraît-il: le 8 octobre 1908, Hitler aurait été recalé Jean Cléo Godin par l'École des beaux-arts de Vienne. Il est évident que l'histoire du vingtième siècle aurait été différente s'il avait été reçu et s'il avait ensuite fait carrière comme peintre. La « part de l'autre », c'est celle de ce peintre qu'Hitler n'est pas devenu, mais que Schmitt a imaginée. Aussi ce « roman » montre-t-il en alternance l'histoire du dictateur Hitler et celle de son double, nommé Adolf H. L'un se suicide à Berlin en 1945. L'autre, après un long séjour à Paris où il fréquente entre autres Picasso, Cocteau et Max Jacob, vieillira à Berlin, honnête professeur de peinture marié à une belle juive eh oui!-et père de jumeaux qu'il adore, avant d'aller mourir chez sa fille en Californie, en juin 1970...



Voilà comment on fait un roman à partir de l'histoire « vraie »: en imaginant cette « part de l'autre » qui ne demande qu'à être retrouvée par l'écrivain comme une sculpture est révélée par celui qui enlève l'excédent de pierre masquant l'œuvre... Mais lequel d'entre nous n'a pas souvent rêvé de revenir en arrière pour que, à partir d'une regrettable réplique qu'on ne dirait pas, en évitant de poser tel geste qui a déclenché un petit désastre, on puisse réécrire le récit de sa vie? Cette part de l'autre est multiple, pour ainsi dire infinie: si nous lisons des romans, c'est peut-être pour y trouver cette part de nous-même que nous ne sommes même pas parvenu à rêver.

Mais se pourrait-il que les Anglo-Saxons, peut-être aussi les Slaves, soient plus doués que les Latins pour retrouver dans la fiction ces reflets inconnus? C'est le Français Rimbaud qui a lancé son célèbre « Je est un autre », mais il n'a pas écrit de roman pour le démontrer. À cause de ces géants du dix-neuvième siècle que sont Balzac, Flaubert et Zola, on croit que la littérature ro-

manesque française est riche. Certes. Mais fait-elle le poids aux côtés de Dostoïevski, Henry James, Charles Dickens, Virginia Woolf, Steinbeck? Raisonneur, le Français semble plus doué pour l'essai. Même l'immense Marcel Proust, le plus grand écrivain français du vingtième siècle, n'est pas un romancier: chez les autres, c'est toujours un peu la « part de lui-même » qu'il recherche, pour la soumettre à une analyse admirablement

fine, nuancée, infinie. Peut-être trop de romanciers, moins doués, succombent-ils à la tentation de se prononcer sur tel ou tel débat de l'heure, l'invention dût-elle en souffrir. On se souviendra du procès récent fait à Houellebecq, accusé d'avoir proféré à travers ses personnages des propos haineux contre l'Islam. Quant à Schmitt, il a beau présenter son œuvre comme un « roman », il ne réussit pas à faire oublier l'essayiste qui fait de la politique-fiction. À la fin du livre, l'essayiste prend même le relais du romancier pour conclure: « Dans la seconde moitié du vingtième siècle, cinquante pour cent des prix Nobel reviennent aux États-Unis, les universités américaines ayant servi de refuge aux savants, chercheurs et professeurs qui parvinrent à échapper aux persécutions hitlériennes. » Voilà une thèse assez évidente, qui n'a plus rien à voir avec la fiction: comme romancier, c'est Schmitt qui est recalé...

On pourrait-c'est à cela que je voulais en venir, je l'avoue! - certes en dire autant de beaucoup de romanciers québécois. Je pense au roman qui a valu à son auteur le dernier prix du Gouverneur-général : La gloire de Cassiodore, de Monique Larue. Si on veut savoir comment ne pas réussir à installer une intrigue en 300 pages, on n'a qu'à lire ce livre qui est une sorte de chronique de la petite vie des professeurs de Cégeps (dont certains, justement, se veulent romanciers), mais qui n'est certes pas un roman. Cela m'a rappelé La bagarre de Gérard Bessette, qu'on donnait jadis comme illustration de l'im-

suite page 6

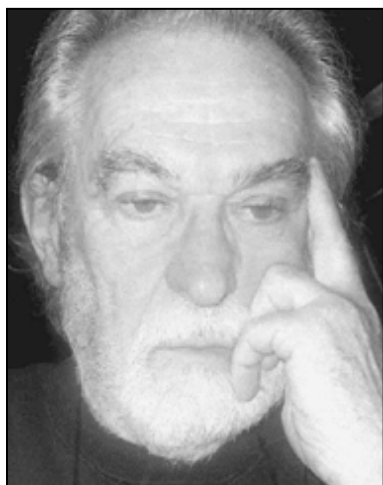
puissance-à-écrire-des-romans. Il se trouve que je lisais en même temps le roman de Larue et, en traduction sous le titre de *Un baume pour le cœur*, le dernier roman de Neil Bissoondath. Pourquoi celui-ci semble-t-il réussir si facilement, au contraire, à créer à partir des mêmes ingrédients-la vie d'un professeur d'anglais dans une université montréalaise-un véritable univers romanesque où seule compte « la part de l'autre », un autre plus vrai et crédible encore parce qu'il est fictif? Pourquoi le Québec francophone n'a-t-il produit aucun romancier qui vaille un Robertson Davies ou un Mordechai Richler? Même chez les plus grands d'entre eux

(qui sont, en fait, les plus grandes: Gabrielle Roy, Anne Hébert), nos meilleurs romans ne sont habituellement - passez-moi le jeu de mots - que des « bonheurs d'occasion ».

Peut-être cela est-il en train de changer, grâce aux écrivains « migrants ». Parmi eux, plus qu'un Émile Ollivier ou un Dany Laferrière: Sergio Kokis, dont je voudrais reparler parce que, mieux que tous les autres, il sait décrire la « part de l'autre ».

Jean Cléo Godin

LES ARCHIVES ÇA NOUS REGARDE



Après avoir œuvré plusieurs années dans une ou plusieurs institutions scientifiques, il est normal de s'interroger sur le traitement à donner à l'ensemble des documents accumulés au cours d'une carrière d'enseignement et de recherche bien remplie. La retraite est un de ces moments propices à une telle interrogation. Plusieurs questions surgissent alors à l'esprit. Ces documents accumulés, répondent-ils adéquatement à la notion d'archives? Peut-on contacter la Division des archives à ce sujet? Au fait connaissons-nous bien le rôle que joue cet organisme à l'intérieur de l'Université, et le cas échéant, quel service il serait en mesure de nous offrir? Voilà autant de questions - et bien d'autres - auxquelles le texte qui suit se propose d'apporter des réponses.

L'Université et ses archives

La Division des archives de l'Université de Montréal a été créée en 1966. Son mandat consiste à

repérer, recueillir, conserver, classifier, analyser et reproduire, lorsque requis, les documents officiels de l'Université. De plus, dans l'exécution de son vaste mandat, et selon la disposition du paragraphe f) de celui-ci, la Division «recueille, donne accès et traite, selon les méthodes les plus modernes, les fonds de documents ou les collections particulières données par leur propriétaire à l'Université sans que le propriétaire renonce à son droit de propriété sur ces fonds et collections». Même si le texte du mandat ne fait pas explicitement référence aux professeurs ou chercheurs à la retraite, il va de soi que ceux-ci peuvent, selon certaines conditions, y déposer leurs archives privées.

Témoins et mémoires de l'Université, les archives occupent une place importante dans la vie de l'institution. C'est pourquoi il est souhaitable que nous saisissions bien ce qu'elles font et la place que nous devons y occuper.

Les retraités et leurs archives

La Division des archives de l'Université, il faut bien le dire, ouvre toutes grandes ses portes aux professeurs retraités. À témoin, ce texte de l'adjointe au Directeur: «La renommée de l'Université de Montréal repose, en très grande partie, sur la qualité de ses professeurs qui en furent les bâtisseurs et continuent, encore aujourd'hui, de

faire grandir sa réputation. Les archives de ces professeurs constituent un témoignage durable de leur apport essentiel au développement de l'Université, et la Division des archives joue un rôle déterminant en conservant, et selon les modalités applicables, en rendant accessibles les archives des professeurs qui ont marqué leur discipline».

Pourtant, combien d'entre nous avons songé concrètement à déposer nos archives personnelles auprès de l'institution? Pourtant, il ne fait aucun doute que, dans certains cas, celles-ci méritent d'être préservées parce qu'elles témoignent de moments importants dans la vie de l'institution ou de l'une de ses composantes. Au mieux, ces archives peuvent contenir des documents uniques, utiles à la compréhension et à la mémoire de l'Université. Or, comme c'est souvent sur la fin d'une carrière que les archives personnelles prennent un sens, il apparaît utile que chacun d'entre nous se pose la question de savoir s'il y a quelque intérêt à constituer et déposer un Fonds d'archives personnelles auprès de l'Université.

Un examen rapide des documents conservés par la Division des archives de l'Université révèle que le Fonds privé de ses professeurs (actifs et retraités confondus) ne représentent qu'un faible 15% de l'ensemble des documents gérés par la Division. Celle-ci n'accueille en moyenne qu'une dizaine de nouveaux Fonds des professeurs par année. En ce sens «les archives institutionnelles demeurent très largement majoritaires et conservent la priorité quant aux ressources allouées pour la conservation et le traitement».

Les structures de gestion des archives

La Division des archives appuie ses décisions d'acquisition sur le jugement d'un Comité des acquisitions. Ce Comité est formé de représentants du recteur, du doyen de la FES, du doyen de la FAS, du Directeur des Archives, du Directeur des Bibliothèques et du Directeur du Fonds de développement. À titre de contribuable principal aux Fonds privés, serait-il souhaitable que l'APRUM soit représentée à ce Comité?

D'autre part, notons que dans le site web de la Division des archives (<http://www.archiv.umontreal.ca>) nulle part il est fait mention des professeurs retraités. Serait-il souhaitable de spécifier, là où cela s'applique, que les archives s'intéressent aux documents émanant de «professeurs et chercheurs actifs ou retraités», d'autant que ce sont majoritairement les professeurs retraités qui déposent leurs documents privés?

Comme nous l'avons précisé précédemment, il est évident que la Division des archives porte un intérêt non équivoque aux archives des professeurs retraités. Dans ce contexte positif, ne serait-il pas souhaitable que l'APRUM entreprenne de rencontrer les autorités de la Division afin de préciser de quelle façon les retraités pourraient jouer un rôle qui leur serait assigné au sein de l'organisme ?

Ces archives, il vaut la peine de le noter, sont largement consultées pour fins de recherches, de thèses, de publications ou autres raisons, par un public varié, et cela autant sur le plan international que national.

Post-Scriptum

Pour éviter que cette présentation devienne trop lourde, nous avons cru bon référer le lecteur intéressé au site web de l'APRUM à l'adresse suivante:(<http://www.aprum.umontreal.ca>). L'information qui s'y trouve résume les données réunies dans le site de la Division, de même que celles qui nous ont été fournies de vive voix par la Direction. Que nos interlocuteurs, M. Claude Minotto, directeur et Mme Diane Baillargeon son adjointe, en soient remerciés. Il serait également utile de consulter le site de la Division.

Si cette brève incursion dans le dossier des archives suscite quelques réflexions ou interrogations, n'hésitez pas à en faire part à l'auteur. Avec l'aide de ceux dont c'est le métier de préserver nos archives, je trouverai les réponses souhaitées.

Lionel Vallée